

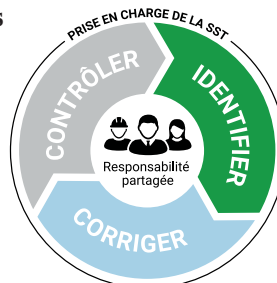


Sharon Hackett  
shackett@asstsas.qc.ca



## Outils pour prendre en charge les risques psychosociaux

La prévention en santé psychologique est un sujet des plus actuels. Pour aider les personnes responsables de la SST dans leur milieu de travail, la CNESST propose des pages, des publications et des outils dans la section Santé psychologique de son site Web. Parmi les ressources offertes, nous retrouvons une série de fiches aide-mémoire produites en collaboration avec Jean-Pierre Brun, spécialiste en santé psychologique au travail.



© Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, 2023

Chaque aide-mémoire présente une définition du risque ou du facteur de risque ciblé, des questions pour identifier le risque et des mesures de correction. La démarche décrite de manière synthétique consiste à identifier, corriger et contrôler les risques et les facteurs de risque, selon une approche partiaire, en partageant les responsabilités. Chaque document se conclut sur des mesures de contrôle visant à assurer la pérennité des mesures préventives et correctives.

### Risques psychosociaux

Trois des fiches abordent des risques psychosociaux, soit le harcèlement au travail, la violence en milieu de travail et l'exposition à un événement potentiellement traumatique (EPT). Chacun de ces risques pouvant entraîner des lésions professionnelles, ils doivent être pris en charge au même titre que les risques biologiques, ergonomiques, chimiques ou physiques. Steve Geoffrion, codirecteur du Centre d'étude sur le trauma de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, a collaboré à la rédaction de la fiche sur l'exposition à un EPT.

- Brun, J.-P. (2023). *Harcèlement au travail*. CNESST.
- Brun, J.-P. (2023). *Violence en milieu de travail*. CNESST.
- Geoffrion, S., & Brun, J.-P. (2023). *Exposition à un événement potentiellement traumatique*. CNESST.

### Facteurs de risque psychosociaux

Cinq autres fiches traitent de facteurs psychosociaux pouvant influencer la santé physique et psychologique du personnel. Rappelons que les facteurs psychosociaux peuvent être des facteurs de risque ou de protection. On connaît aujourd'hui tous les bienfaits du soutien des collègues et des gestionnaires, de la reconnaissance, de l'autonomie décisionnelle et de la justice organisationnelle.

Les fiches de la CNESST portent sur le côté sombre des facteurs psychosociaux et rappellent aux organisations d'en tenir compte dans leurs programmes de prévention de façon globale, comme des éléments agissant les uns avec les autres. On peut trouver ces fiches dans la page des publications ou dans les suggestions au pied de chaque page d'un risque ou d'un facteur de risque psychosocial.

- Brun, J.-P. (2023). *Charge de travail élevée : facteurs de risque psychosociaux liés au travail*. CNESST.
- Brun, J.-P. (2023). *Faible autonomie décisionnelle : facteurs de risque psychosociaux liés au travail*. CNESST.
- Brun, J.-P. (2023). *Faible reconnaissance au travail : facteurs de risque psychosociaux liés au travail*. CNESST.
- Brun, J.-P. (2023). *Faible soutien des collègues et des gestionnaires : facteurs de risque psychosociaux liés au travail*. CNESST.
- Brun, J.-P. (2023). *Justice organisationnelle déficiente : facteurs de risque psychosociaux liés au travail*. CNESST.

ABONNEZ-VOUS  
AU BLOGUE !

POUR ÊTRE INFORMÉ CHAQUE MOIS DES PUBLICATIONS RÉCENTES EN SST, RENDEZ-VOUS  
AU COIN DE LA DOCUMENTALISTE DE L'ASSTSAS : [COIN.DOCUMENTALISTE.ASSTSAS.COM](http://COIN.DOCUMENTALISTE.ASSTSAS.COM)